



© Médiathèque Veolia - Christophe Majani D'Inguimbert

Catalogue de formations OFIS



N° de déclaration d'activité : 11751140192

Formation “Economie d’eau et sobriété hydrique dans le bâtiment ” - Théorie

Appréhender les enjeux fondamentaux de la consommation en eau dans le bâtiment

Pré-requis :

Aucun

Durée :

1 jour (7 heures) en intra-entreprise

Pour connaître nos prochaines sessions inter-entreprises, cliquez-ici : [Formations](#)

Pour toute autre modalité d’animation : dates à convenir conjointement

Ce que pensent nos clients de cette formation en inter ou intra-entreprise : Non évaluée à ce jour

Coût :
Sur devis

Financements :

Formation éligible financement OPCO.
Pas de subrogation de paiement sauf accord spécifique préalable.

N° de déclaration d’activité : 11751140192

N° de SIRET : 421 025 875 00186

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs visés sont théoriques et pratiques. Sur la durée de la formation, nous nous engageons à vous faire comprendre les règles de l’art et les bases théoriques de la consommation en eau sanitaire dans les bâtiments, l’incidence sur les risques sanitaires et les outils disponibles permettant de mener un plan d’action.

A l’issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **CONNAÎTRE** les enjeux et le contexte de la maîtrise des consommations en eau, les équipements consommateurs d’eau présents sur les réseaux intérieurs (traitement d’eau, productions d’eau chaude, robinetteries...)
- **IDENTIFIER** les principaux points critiques pouvant être à l’origine d’une surconsommation de l’eau
- **S’ASSURER** de la bonne mise en oeuvre de la méthodologie d’un audit des réseaux d’eau
- **PROPOSER** des solutions de réduction de la consommation en eau sanitaire

Cette formation est-elle pour vous ?

Le caractère généraliste de cette formation en fait une formation accessible à un public large : Installateurs, Plombiers, Responsables et agents techniques, Ingénieurs et techniciens de réseau ayant à leur charge l’exploitation et le contrôle de la conformité des réseaux d’eau.

L’adéquation de la formation à votre situation ou celle de votre collaborateur sera validée avec nous avant l’inscription. Pour en savoir plus, n’hésitez pas à nous contacter : ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Modalités d’animation :

En présentiel : notre formateur vient sur votre établissement (intra-entreprise), pour une formation personnalisée



Toutes nos formations inter-entreprises sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap comme décrit dans le tableau en annexe du catalogue et nous veillons au respect des conditions d’accueil. Contactez-nous pour définir les modalités d’animation adaptées.

“Economie d’eau et sobriété hydrique dans le bâtiment” - Théorie

Programme :

- Présentation et tour de table
- QCM de positionnement
- Contexte & enjeux
- Cadre réglementaire
- Méthodologie de la gestion de l’eau
- Facteurs de surconsommations
- Le plan d’actions
 - La gestion des fuites
 - La pression
 - Les équipements hydro-économiques
 - Ressources alternatives
- Interactions avec la maîtrise de la qualité sanitaire de l’eau
- L’Audit Sobriété Hydrique
- Exercices pratiques
- QCM d’évaluation des connaissances
- Conclusion et évaluation de la formation

Inscriptions :

Les demandes d’inscription sont à adresser à ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Une convention de formation vous sera adressée dans un délai de 5 jours ouvrés environ.

Le stagiaire est considéré comme inscrit dès lors que :

- l’adéquation de la formation proposée est vérifiée
- la convention de formation est signée

Les conventions signées peuvent être reçues jusqu’à 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Méthodes pédagogiques :

Nos formations sont élaborées par des experts du domaine qui interviennent sur le terrain depuis au moins 5 ans.

En présentiel, un formateur référent est désigné et joignable à tout moment. Ce formateur est également un expert du domaine.

Notre formation étant réalisée au sein de votre établissement, la journée est animée autour des installations techniques : visite des réseaux, identification des équipements en place, évaluation de la nécessité de les adapter.

Nos formateurs sont des gens de terrain et disposent d’une expérience solide qui est mise à votre disposition pour enrichir les échanges.

Evaluation :

Toutes nos formations donnent lieu à l’obtention d’une attestation de formation, sous réserve d’assiduité et de validation de l’acquisition des connaissances.

L’évaluation des connaissances acquises se fait par le formateur, lors des formations présentiels et distancielles via les différents échanges et questions orales.

En e-learning, l’évaluation se fait par des quizz réguliers. L’attestation n’est délivrée que si la réussite globale dépasse 70%.

Et parce que nous devons également être en progression constante : nous vous demanderons d’évaluer la formation à la fin de celle-ci via un questionnaire à nous remettre.

Le formateur réalise également le bilan pédagogique de la formation.

Si vous voulez nous faire part de vos remarques en dehors de ces moments, notre service Qualité est là pour ça : ofis.qhse@veolia.com

Formation “Economie d’eau et sobriété hydrique dans le bâtiment ” - Pratique

Appréhender les enjeux fondamentaux de la consommation en eau dans le bâtiment

Pré-requis :

Avoir suivi la formation “Économie d’eau et sobriété hydrique dans le bâtiment” - Théorie

Durée :

2 jours (14 heures) en intra-entreprise

Pour connaître nos prochaines sessions inter-entreprises, cliquez-ici : [Formations](#)

Pour toute autre modalité d’animation : dates à convenir conjointement

*Ce que pensent nos clients de cette formation en inter ou intra-entreprise :
Non évaluée à ce jour*

Coût :
Sur devis

Financements :
Formation éligible financement OPCO.
Pas de subrogation de paiement sauf accord spécifique préalable.

N° de déclaration d’activité : 11751140192
N° de SIRET : 421 025 875 00186

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs visés sont pratiques. Sur la durée de la formation, nous nous engageons à vous faire comprendre le fonctionnement de vos installations intérieures de distribution d’eau et à vous fournir les éléments de compréhension suffisants pour évaluer les consommations d’eau du bâtiment et identifier des pistes d’amélioration.

A l’issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **IDENTIFIER** les principaux points critiques pouvant être à l’origine d’une surconsommation de l’eau
- **DÉTERMINER** les actions permettant la maîtrise des consommations en eau,
- **CONDUIRE** un audit des réseaux d’eau sur un bâtiment communal ou tertiaire

Cette formation est-elle pour vous ?

Le caractère généraliste de cette formation en fait une formation accessible à un public large : Installateurs, Plombiers, Responsables et agents techniques, Ingénieurs et techniciens de réseau ayant à leur charge l’exploitation et le contrôle de la conformité des réseaux d’eau.

L’adéquation de la formation à votre situation ou celle de votre collaborateur sera validée avec nous avant l’inscription. Pour en savoir plus, n’hésitez pas à nous contacter : ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Modalités d’animation :

En présentiel : notre formateur vient sur votre établissement (intra-entreprise), pour une formation personnalisée



Toutes nos formations inter-entreprises sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap comme décrit dans le tableau en annexe du catalogue et nous veillons au respect des conditions d’accueil. Contactez-nous pour définir les modalités d’animation adaptées.

“Economie d’eau et sobriété hydrique dans le bâtiment” - Pratique

Programme :

- Présentation et tour de table
- QCM de positionnement
- Visite des installations
- Identification des équipements
- Identification des facteurs de surconsommation
- Exercices pratiques - *Bilan hydrique, schéma de fonctionnement, calcul du potentiel d'économie...*
- QCM d'évaluation des connaissances
- Conclusion et évaluation de la formation

Inscriptions :

Les demandes d'inscription sont à adresser à ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Une convention de formation vous sera adressée dans un délai de 5 jours ouvrés environ.

Le stagiaire est considéré comme inscrit dès lors que :

- l'adéquation de la formation proposée est vérifiée
- la convention de formation est signée

Les conventions signées peuvent être reçues jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Méthodes pédagogiques :

Nos formations sont élaborées par des experts du domaine qui interviennent sur le terrain depuis au moins 5 ans.

En présentiel, un formateur référent est désigné et joignable à tout moment. Ce formateur est également un expert du domaine.

Notre formation étant réalisée au sein de votre établissement, la journée est animée autour des installations techniques : visite des réseaux, identification des équipements en place, évaluation de la nécessité de les adapter.

Nos formateurs sont des gens de terrain et disposent d'une expérience solide qui est mise à votre disposition pour enrichir les échanges.

Evaluation :

Toutes nos formations donnent lieu à l'obtention d'une attestation de formation, sous réserve d'assiduité et de validation de l'acquisition des connaissances.

L'évaluation des connaissances acquises se fait par le formateur, lors des formations présentielles et distancielles via les différents échanges et questions orales.

En e-learning, l'évaluation se fait par des quizz réguliers. L'attestation n'est délivrée que si la réussite globale dépasse 70%.

Et parce que nous devons également être en progression constante : nous vous demanderons d'évaluer la formation à la fin de celle-ci via un questionnaire à nous remettre.

Le formateur réalise également le bilan pédagogique de la formation.

Si vous voulez nous faire part de vos remarques en dehors de ces moments, notre service Qualité est là pour ça : ofis.qhse@veolia.com

Formation “Qualité de l’air intérieur - Audit tertiaire”

Comment assurer la bonne qualité de l’air dans les bureaux ?

Pré-requis :

Aucun

Durée :

1 jour (7 heures) en inter ou intra-entreprise

Pour connaître nos prochaines sessions inter-entreprises, cliquez-ici : [Formations](#)

Pour toute autre modalité d’animation : dates à convenir conjointement

Ce que pensent nos clients de cette formation en inter ou intra-entreprise :

8,9 _{/10} sur 7 avis	Organisation 8,9 _{/10}	Animation 9,1 _{/10}	Contenu 8,8 _{/10}
---	---	--	--------------------------------------

Mise à jour du 19/02/2025

Coût :
Sur devis

Financements :

Formation éligible financement OPCO.
Pas de subrogation de paiement sauf accord spécifique préalable.

N° de déclaration d’activité : 11751140192

N° de SIRET : 421 025 875 00186

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs visés sont principalement théoriques. Sur la durée de la formation, nous nous engageons à vous faire comprendre les risques liés à la qualité de l’air dans les locaux à usage tertiaire et vous permettre de définir et d’interpréter un plan d’échantillonnage de mesure de la qualité de l’air.

A l’issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **CONNAÎTRE** les enjeux en matière de qualité de l’air dans les locaux tertiaires
- **IDENTIFIER** et **MAITRISER** les acteurs privés et publics dans le domaine
- **METTRE EN OEUVRE** les contrôles de la qualité de l’air
- **INTERPRÉTER** les résultats des contrôles

Cette formation est-elle pour vous ?

Le caractère généraliste de cette formation en fait une formation accessible à un public large : Responsables et agents techniques, Exploitants des équipements de traitement d’air, Gestionnaires de patrimoine, Responsables santé (CHSCT, médecins du travail,...)

L’adéquation de la formation à votre situation ou celle de votre collaborateur sera validée avec nous avant l’inscription. Pour en savoir plus, n’hésitez pas à nous contacter : ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Modalités d’animation :

En présentiel : vous venez (inter-entreprise) ou notre formateur vient (intra-entreprise) physiquement

En distanciel (FOAD) : vous vous connectez, et le formateur aussi, à une visioconférence à une date et une heure précises



Toutes nos formations inter-entreprises sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap comme décrit dans le tableau en annexe du catalogue et nous veillons au respect des conditions d’accueil. Contactez-nous pour définir les modalités d’animation adaptées.

“Qualité de l’air intérieur - Audit tertiaire”

Programme :

- Présentation et tour de table
- QCM de positionnement

MODULE THEORIQUE :

- Qualité de l’air : sources de pollutions, contaminants, sources et facteurs de dégradation de l’air intérieur
- Contexte réglementaire
- Eléments constitutifs d’un réseau aéraulique
- Méthodologie d’audit de la qualité de l’air
- Actions d’information et de sensibilisation

ATELIER PRATIQUE - DIAGNOSTIC D’UN BÂTIMENT

- Contexte
- Repérage des installations
- Stratégie d’échantillonnage
- Interprétation des résultats analytiques
- Détermination d’un plan d’actions
- Suivi spatio-temporel
- Synthèse
- QCM d’évaluation des connaissances
- Conclusion et évaluation de la formation

Inscriptions :

Les demandes d’inscription sont à adresser à ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Une convention de formation vous sera adressée dans un délai de 5 jours ouvrés environ.

Le stagiaire est considéré comme inscrit dès lors que :

- l’adéquation de la formation proposée est vérifiée
- la convention de formation est signée

Les conventions signées peuvent être reçues jusqu’à 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Méthodes pédagogiques :

Nos formations sont élaborées par des experts du domaine qui interviennent sur le terrain depuis au moins 5 ans.

Que ce soit en présentiel ou en distanciel, un formateur référent est désigné et joignable à tout moment. Ce formateur est également un expert du domaine.

Bien que souvent théoriques, nos formations s’appuient sur des cas concrets, des retours d’expérience, si possible des mises en situation avec des exercices, des QCM.

Nos formateurs sont des gens de terrain et disposent d’une expérience solide qui est mise à votre disposition pour enrichir les échanges.

Le support de formation est présenté à l’écran et vous est également remis sous format pdf à l’issue de la formation.

Evaluation :

Toutes nos formations donnent lieu à l’obtention d’une attestation de formation, sous réserve d’assiduité et de validation de l’acquisition des connaissances.

L’évaluation des connaissances acquises se fait par le formateur, lors des formations présentielles et distancielles via les différents échanges et questions orales.

Et parce que nous devons également être en progression constante : nous vous demanderons d’évaluer la formation à la fin de celle-ci via un questionnaire à nous remettre.

Le formateur réalise également le bilan pédagogique de la formation.

Si vous voulez nous faire part de vos remarques en dehors de ces moments, notre service Qualité est là pour ça : ofis.qhse@veolia.com

Formation “Qualité de l’air intérieur dans les ERP”

Comment répondre au dispositif réglementaire de surveillance de la qualité de l’air dans les ERP ?

Pré-requis :

Aucun

Durée :

1 jour (7 heures) en inter ou intra-entreprise

Pour connaître nos prochaines sessions inter-entreprises, cliquez-ici : [Formations](#)

Pour toute autre modalité d’animation : dates à convenir conjointement

Ce que pensent nos clients de cette formation en inter ou intra-entreprise :

8,9/10
sur 13 avis

Organisation
8,5/10

Animation
9,0/10

Contenu
9,2/10

Mise à jour du 19/02/2025

Coût :
Sur devis

Financements :

Formation éligible financement OPCO.
Pas de subrogation de paiement sauf accord spécifique préalable.

N° de déclaration d’activité : 11751140192

N° de SIRET : 421 025 875 00186

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs visés sont principalement théoriques. Sur la durée de la formation, nous nous engageons à vous faire comprendre les risques liés à la qualité de l’air dans les établissements recevant du public et vous permettre de définir les mesures à mettre en place pour évaluer la qualité de l’air et respecter les contraintes réglementaires.

A l’issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **CONNAÎTRE** la réglementation relative à la surveillance dans les ERP
- **REALISER** une évaluation de l’état des moyens d’aération et de ventilation
- **CONNAÎTRE** les modalités d’une campagne de mesures de polluants par un organisme accrédité
- **REALISER** une auto-évaluation de la qualité de l’air
- **DÉFINIR** un plan d’action d’amélioration

Cette formation est-elle pour vous ?

Le caractère généraliste de cette formation en fait une formation accessible à un public large : Gestionnaires, exploitants d’établissements recevant du public, Responsables et agents techniques de Services municipaux, élus...

L’adéquation de la formation à votre situation ou celle de votre collaborateur sera validée avec nous avant l’inscription. Pour en savoir plus, n’hésitez pas à nous contacter : ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Modalités d’animation :

En présentiel : vous venez (inter-entreprise) ou notre formateur vient (intra-entreprise) physiquement

En distanciel (FOAD) : vous vous connectez, et le formateur aussi, à une visioconférence à une date et une heure précises



Toutes nos formations inter-entreprises sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap comme décrit dans le tableau en annexe du catalogue et nous veillons au respect des conditions d’accueil. Contactez-nous pour définir les modalités d’animation adaptées.

“Qualité de l’air intérieur dans les ERP”

Programme :

- Présentation et tour de table
- QCM de positionnement
- Contexte réglementaire

- Evaluation de l’état des moyens d’aération et de ventilation
 - Rôle d’une ventilation
 - Descriptif des moyens d’aération
 - Comment remplir un rapport d’évaluation - cas pratique

- Auto-évaluation de la qualité de l’air
 - Guide pratique - Polluants ciblés, sources, risques
 - Plan d’action - Solutions et bonnes pratiques pour réduire les polluants de l’air
- QCM d’évaluation des connaissances
- Conclusion et évaluation de la formation

Inscriptions :

Les demandes d’inscription sont à adresser à ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Une convention de formation vous sera adressée dans un délai de 5 jours ouvrés environ.

Le stagiaire est considéré comme inscrit dès lors que :

- l’adéquation de la formation proposée est vérifiée
- la convention de formation est signée

Les conventions signées peuvent être reçues jusqu’à 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Méthodes pédagogiques :

Nos formations sont élaborées par des experts du domaine qui interviennent sur le terrain depuis au moins 5 ans.

Que ce soit en présentiel ou en distanciel, un formateur référent est désigné et joignable à tout moment. Ce formateur est également un expert du domaine.

Bien que souvent théoriques, nos formations s’appuient sur des cas concrets, des retours d’expérience, si possible des mises en situation avec des exercices, des QCM.

Nos formateurs sont des gens de terrain et disposent d’une expérience solide qui est mise à votre disposition pour enrichir les échanges.

Le support de formation est présenté à l’écran et vous est également remis sous format pdf à l’issue de la formation.

Evaluation :

Toutes nos formations donnent lieu à l’obtention d’une attestation de formation, sous réserve d’assiduité et de validation de l’acquisition des connaissances.

L’évaluation des connaissances acquises se fait par le formateur, lors des formations présentielles et distancielles via les différents échanges et questions orales.

Et parce que nous devons également être en progression constante : nous vous demanderons d’évaluer la formation à la fin de celle-ci via un questionnaire à nous remettre.

Le formateur réalise également le bilan pédagogique de la formation.

Si vous voulez nous faire part de vos remarques en dehors de ces moments, notre service Qualité est là pour ça : ofis.qhse@veolia.com

Formation “Sensibilisation légionelles sur les réseaux d’eau chaude sanitaire (ECS)”

Connaître les risques liés aux légionelles et à la légionellose

Pré-requis :
Aucun

Durée :
1 jour (7 heures) en inter ou intra-entreprise
0,5 jour (3,5 heures) en e-learning

Pour connaître nos prochaines sessions inter-entreprises, cliquez-ici : [Formations](#)
Pour toute autre modalité d’animation : dates à convenir conjointement

Ce que pensent nos clients de cette formation, en inter et en intra-entreprise :

9,4 _{/10} <small>sur 153 avis</small>	Organisation 9,3 _{/10}	Animation 9,4 _{/10}	Contenu 9,3 _{/10}
--	---	--	--------------------------------------

Ce que pensent nos clients de cette formation en e-learning :

9,8 _{/10} <small>sur 4 avis</small>	Organisation 9,5 _{/10}	Contenu 8,6 _{/10}
--	---	--------------------------------------

Mise à jour du 19/02/2025

Coût :
Sur devis

Financements :
Formation éligible financement OPCO.
Pas de subrogation de paiement sauf accord spécifique préalable.

N° de déclaration d’activité : 11751140192
N° de SIRET : 421 025 875 00186

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs visés sont principalement théoriques. Sur la durée de la formation, nous nous engageons à vous faire comprendre les risques liés à cette bactérie proliférant dans les réseaux d’eau chaude sanitaire (ECS) et vous permettre de définir les premières actions à mettre en oeuvre sur votre établissement pour identifier certaines causes de sa prolifération.

A l’issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **IDENTIFIER** les installations à risque vis-à-vis de la légionelle
- **EVALUER** les risques de prolifération de la bactérie
- **INTERPRÉTER** les résultats d’analyse
- **DÉCLENCHER** des mesures préventives et curatives pour limiter les phénomènes de prolifération
- **COMPRENDRE** l’importance de la tenue d’un carnet de suivi sanitaire

Cette formation est-elle pour vous ?

Le caractère généraliste de cette formation en fait une formation accessible à un public large : technicien, responsable technique, plombier, installateur, bureau d’études, directeur d’établissement, gestionnaire de syndic...

L’adéquation de la formation à votre situation ou celle de votre collaborateur sera validée avec nous avant l’inscription. Pour en savoir plus, n’hésitez pas à nous contacter : ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Modalités d’animation :

En présentiel : vous venez (inter-entreprise) ou notre formateur vient (intra-entreprise) physiquement

En distanciel (FOAD) : vous vous connectez, et le formateur aussi, à une visioconférence à une date et une heure précises

En e-learning : nous vous donnons un accès à notre plateforme de formation en ligne et vous réalisez la formation en autonomie devant votre écran, en suivant votre rythme. La formation est accessible pendant plusieurs semaines et vous pouvez la voir et la revoir aussi souvent que souhaité.



Toutes nos formations inter-entreprises sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap comme décrit dans le tableau en annexe du catalogue et nous veillons au respect des conditions d’accueil. Contactez-nous pour définir les modalités d’animation adaptées.

“Sensibilisation légionelles sur les réseaux d’eau chaude sanitaire (ECS)”

Programme :

- Présentation et tour de table
- QCM de positionnement
- Les bactéries du genre *Legionella* et la légionellose
 - Ecologie, caractéristiques, recherche et identification
 - Epidémiologie, mode de contamination, installations à risque, diagnostic
- Développement des légionelles dans l’eau
 - Causes de colonisation des réseaux
- Réglementation relative à la lutte contre les légionelles et le maintien des températures dans les réseaux ECS
- Mesures préventives contre les légionelles
 - Règles de conception des installations
 - Maîtrise des températures
 - Maintenance, traitement, surveillance des installations
 - Carnet de suivi sanitaire
- Mesures curatives de lutte contre les légionelles
- Sécurité sanitaire
- QCM d’évaluation des connaissances
- Conclusion et évaluation de la formation

Inscriptions :

Les demandes d’inscription sont à adresser à ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Une convention de formation vous sera adressée dans un délai de 5 jours ouvrés environ.

Le stagiaire est considéré comme inscrit dès lors que :

- l’adéquation de la formation proposée est vérifiée
- la convention de formation est signée

Les conventions signées peuvent être reçues jusqu’à 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Méthodes pédagogiques :

Nos formations sont élaborées par des experts du domaine qui interviennent sur le terrain depuis au moins 5 ans.

Que ce soit en présentiel, en distanciel ou en e-learning, un formateur référent est désigné et joignable à tout moment. Ce formateur est également un expert du domaine.

Dans le cas des formations en e-learning, un contact supplémentaire vous est transmis pour les problèmes techniques de connexion ou d’accès.

Bien que souvent théoriques, nos formations s’appuient sur des cas concrets, des retours d’expérience, si possible des mises en situation avec des exercices, des QCM.

Nos formateurs sont des gens de terrain et disposent d’une expérience solide qui est mise à votre disposition pour enrichir les échanges.

Le support de formation est présenté à l’écran et vous est également remis sous format pdf à l’issue de la formation.

Evaluation :

Toutes nos formations donnent lieu à l’obtention d’une attestation de formation, sous réserve d’assiduité et de validation de l’acquisition des connaissances.

L’évaluation des connaissances acquises se fait par le formateur, lors des formations présentielles et distancielles via les différents échanges et questions orales.

En e-learning, l’évaluation se fait par des quizz réguliers. L’attestation n’est délivrée que si la réussite globale dépasse 70%.

Et parce que nous devons également être en progression constante : nous vous demanderons d’évaluer la formation à la fin de celle-ci via un questionnaire à nous remettre.

Le formateur réalise également le bilan pédagogique de la formation.

Si vous voulez nous faire part de vos remarques en dehors de ces moments, notre service Qualité est là pour ça : ofis.qhse@veolia.com

Formation “Traitement de l’eau chaude sanitaire pour la maîtrise du risque légionelles” - Théorie

Comprendre les enjeux du traitement de l’eau dans la lutte contre les légionelles

Pré-requis :

Avoir suivi une formation de type “Sensibilisation légionelles ECS” conseillé

Durée :

1 jour (7 heures) en inter ou intra-entreprise

Pour connaître nos prochaines sessions inter-entreprises, cliquez-ici : [Formations](#)

Pour toute autre modalité d’animation : dates à convenir conjointement

Ce que pensent nos clients de cette formation, en inter et en intra-entreprise :

9,3/10	Organisation	Animation	Contenu
sur 14 avis	9,1/10	9,4/10	9,3/10

Mise à jour du 19/02/2025

Coût :
Sur devis

Financements :
Formation éligible financement OPCO.
Pas de subrogation de paiement sauf accord spécifique préalable.

N° de déclaration d’activité : 11751140192
N° de SIRET : 421 025 875 00186

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs visés sont principalement théoriques. Sur la durée de la formation, nous nous engageons à vous faire comprendre les enjeux du traitement de l’eau chaude sanitaire (préventif et curatif) dans le cadre de la maîtrise du risque lié aux légionelles et de fournir les clés pour choisir les traitements adaptés.

A l’issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **DÉTERMINER** le type de traitement à mettre en place sur les réseaux d’eau
- **ÉVALUER** la pertinence des traitements d’eau présents
- **METTRE EN PLACE** un suivi adapté des traitements d’eau

Cette formation est-elle pour vous ?

Le caractère généraliste de cette formation en fait une formation accessible à un public large : Responsables et agents techniques, Personnel d’exploitation des réseaux d’eau ayant à leur charge le suivi de la qualité sanitaire de l’eau, l’exploitation des réseaux ECS et la mise en œuvre de mesures préventives ou curatives.

L’adéquation de la formation à votre situation ou celle de votre collaborateur sera validée avec nous avant l’inscription. Pour en savoir plus, n’hésitez pas à nous contacter : ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Modalités d’animation :

En présentiel : vous venez (inter-entreprise) ou notre formateur vient (intra-entreprise) physiquement

En distanciel (FOAD) : vous vous connectez, et le formateur aussi, à une visioconférence à une date et une heure précises

En e-learning : nous vous donnons un accès à notre plateforme de formation en ligne et vous réalisez la formation en autonomie devant votre écran, en suivant votre rythme. La formation est accessible pendant plusieurs semaines et vous pouvez la voir et la revoir aussi souvent que souhaité.



Toutes nos formations inter-entreprises sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap comme décrit dans le tableau en annexe du catalogue et nous veillons au respect des conditions d’accueil. Contactez-nous pour définir les modalités d’animation adaptées.

“Traitement de l’ECS pour la maîtrise du risque légionelles” - Théorie

Programme :

- Présentation et tour de table
- QCM de positionnement
- Notions de base de chimie de l’eau - *pH, TAC, TH...*
- Pourquoi traiter un réseau ECS - *Réglementation, règles de l’art, principaux méfaits de l’absence ou de l’excès de traitement*
- Quels types d’eau traiter ? - *Matériaux, qualité d’eau, circulation de l’eau*
- Les traitements préventifs - *Adoucisseur, filmogène, désinfection en continue, autres procédés*
- Les traitements chocs - *Quand ? Comment ?*
- Sécurité / Manipulation des produits - *Risques, EPI, règles de manipulation*
- QCM d’évaluation des connaissances
- Conclusion et évaluation de la formation

Inscriptions :

Les demandes d’inscription sont à adresser à ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Une convention de formation vous sera adressée dans un délai de 5 jours ouvrés environ.

Le stagiaire est considéré comme inscrit dès lors que :

- l’adéquation de la formation proposée est vérifiée
- la convention de formation est signée

Les conventions signées peuvent être reçues jusqu’à 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Méthodes pédagogiques :

Nos formations sont élaborées par des experts du domaine qui interviennent sur le terrain depuis au moins 5 ans.

Que ce soit en présentiel, en distanciel ou en e-learning, un formateur référent est désigné et joignable à tout moment. Ce formateur est également un expert du domaine.

Dans le cas des formations en e-learning, un contact supplémentaire vous est transmis pour les problèmes techniques de connexion ou d’accès.

Bien que souvent théoriques, nos formations s’appuient sur des cas concrets, des retours d’expérience, si possible des mises en situation avec des exercices, des QCM.

Nos formateurs sont des gens de terrain et disposent d’une expérience solide qui est mise à votre disposition pour enrichir les échanges.

Le support de formation est présenté à l’écran et vous est également remis sous format pdf à l’issue de la formation.

Evaluation :

Toutes nos formations donnent lieu à l’obtention d’une attestation de formation, sous réserve d’assiduité et de validation de l’acquisition des connaissances.

L’évaluation des connaissances acquises se fait par le formateur, lors des formations présentiels et distancielles via les différents échanges et questions orales.

En e-learning, l’évaluation se fait par des quizz réguliers. L’attestation n’est délivrée que si la réussite globale dépasse 70%.

Et parce que nous devons également être en progression constante : nous vous demanderons d’évaluer la formation à la fin de celle-ci via un questionnaire à nous remettre.

Le formateur réalise également le bilan pédagogique de la formation.

Si vous voulez nous faire part de vos remarques en dehors de ces moments, notre service Qualité est là pour ça : ofis.qhse@veolia.com

Formation “Traitement de l’eau chaude sanitaire pour la maîtrise du risque légionelles” - Pratique

Évaluer le traitement d’eau sur son installation

Pré-requis :

Avoir suivi la formation “Traitement de l’eau chaude sanitaire pour la maîtrise du risque légionelles” - Théorie

Durée :

1 jour (7 heures) en intra-entreprise
Dates à convenir conjointement

Ce que pensent nos clients de cette formation en intra-entreprise :

9,3 ₁₀ sur 14 avis	Organisation 9,1 ₁₀	Animation 9,4 ₁₀	Contenu 9,3 ₁₀
---	--	---------------------------------------	-------------------------------------

Mise à jour du 19/02/2025

Coût :
Sur devis

Financements :

Formation éligible financement OPCO.
Pas de subrogation de paiement sauf accord spécifique préalable.

N° de déclaration d’activité : 11751140192
N° de SIRET : 421 025 875 00186

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs visés sont pratiques. Sur la durée de la formation, nous nous engageons à comprendre le fonctionnement de votre réseau d’eau chaude sanitaire et à vous fournir les éléments de compréhension suffisants pour évaluer et adapter les traitements de l’eau chaude sanitaire.

A l’issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **DÉTERMINER** le type de traitement à mettre en place sur ses réseaux d’eau
- **ÉVALUER** la pertinence des traitements d’eau présents sur ses réseaux
- **METTRE EN PLACE** un suivi adapté des traitements d’eau présents sur ses réseaux

Cette formation est-elle pour vous ?

Le caractère généraliste de cette formation en fait une formation accessible à un public large : Responsables et agents techniques, Personnel d’exploitation des réseaux d’eau ayant à leur charge le suivi de la qualité sanitaire de l’eau, l’exploitation des réseaux ECS et la mise en œuvre de mesures préventives ou curatives. Il est indispensable d’avoir suivi la formation “Traitement de l’eau chaude sanitaire ECS - Théorie” au préalable.

L’adéquation de la formation à votre situation ou celle de votre collaborateur sera validée avec nous avant l’inscription. Pour en savoir plus, n’hésitez pas à nous contacter : ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Modalités d’animation :

En présentiel : notre formateur vient sur votre établissement (intra-entreprise), pour une formation personnalisée



Toutes nos formations inter-entreprises sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap comme décrit dans le tableau en annexe du catalogue et nous veillons au respect des conditions d’accueil. Contactez-nous pour définir les modalités d’animation adaptées.

“Traitement de l’ECS pour la maîtrise du risque légionelles” - Pratique

Programme :

- Présentation et tour de table
- QCM de positionnement
- Visite de l’installation
- Identification des traitements d’eau présents
- Point sur la surveillance des traitements
- Exercices pratiques - *Bilans matière, prélèvements, analyses physico-chimiques...*
- Interprétation des résultats
- QCM d’évaluation des connaissances
- Conclusion et évaluation de la formation

Inscriptions :

Les demandes d’inscription sont à adresser à ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Une convention de formation vous sera adressée dans un délai de 5 jours ouvrés environ.

Le stagiaire est considéré comme inscrit dès lors que :

- l’adéquation de la formation proposée est vérifiée
- la convention de formation est signée

Les conventions signées peuvent être reçues jusqu’à 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Méthodes pédagogiques :

Nos formations sont élaborées par des experts du domaine qui interviennent sur le terrain depuis au moins 5 ans.

En présentiel, un formateur référent est désigné et joignable à tout moment. Ce formateur est également un expert du domaine.

Notre formation étant réalisée au sein de votre établissement, la journée est animée autour des installations techniques : visite des réseaux, identification des traitements en place, évaluation de la nécessité de les adapter, tutorat sur le remplissage des documents de traçabilité (bilan matières, fiches techniques, carnets de suivi sanitaire...).

Nos formateurs sont des gens de terrain et disposent d’une expérience solide qui est mise à votre disposition pour enrichir les échanges.

Evaluation :

Toutes nos formations donnent lieu à l’obtention d’une attestation de formation, sous réserve d’assiduité et de validation de l’acquisition des connaissances.

L’évaluation des connaissances acquises se fait par le formateur, lors des formations présentielles et distancielles via les différents échanges et questions orales.

Et parce que nous devons également être en progression constante : nous vous demanderons d’évaluer la formation à la fin de celle-ci via un questionnaire à nous remettre.

Le formateur réalise également le bilan pédagogique de la formation.

Si vous voulez nous faire part de vos remarques en dehors de ces moments, notre service Qualité est là pour ça : ofis.qhse@veolia.com

Formation “Conception des réseaux d’eau chaude sanitaire”

Appréhender les enjeux fondamentaux de la conception d’un réseau ECS pour limiter les risques sanitaires

Pré-requis :

Bac+2 en hydraulique ou 5 ans d’expérience en hydraulique ou plomberie

Durée :

2 jours (14 heures) en inter ou intra-entreprise

Pour connaître nos prochaines sessions inter-entreprises, cliquez-ici : [Formations](#)

Pour toute autre modalité d’animation : dates à convenir conjointement

Ce que pensent nos clients de cette formation en inter ou intra-entreprise :

9,9 ₁₀ sur 1 avis	Organisation 9,8 ₁₀	Animation 10 ₁₀	Contenu 10 ₁₀
---------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------	-----------------------------

Mise à jour du 19/02/2025

Coût :
Sur devis

Financements :

Formation éligible financement OPCO.
Pas de subrogation de paiement sauf accord spécifique préalable.

N° de déclaration d’activité : 11751140192
N° de SIRET : 421 025 875 00186

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs visés sont principalement théoriques. Sur la durée de la formation, nous nous engageons à vous faire comprendre les règles de l’art et les bases théoriques de la conception des réseaux d’eau chaude sanitaire pour limiter les risques sanitaires, notamment la prolifération des légionelles.

A l’issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **SÉCURISER** les réseaux à la conception
- **S’ASSURER** de la bonne mise en oeuvre des travaux
- **PROPOSER** une conception de réseau adaptée
- **S’ASSURER** de la prise en compte des aspects sanitaires (légionelles, Pseudomonas)
- **VÉRIFIER** la conformité réglementaire
- **CONTRÔLER** efficacement une note de calcul

Cette formation est-elle pour vous ?

Cette formation s’adresse à un public averti disposant de connaissances de base dans le domaine de l’hydraulique des réseaux. Elle fait appel à des notions physiques et mathématiques, la destinant plutôt à des Technicien ou ingénieur de bureau d’étude, ou maîtrise d’ouvrage.

L’adéquation de la formation à votre situation ou celle de votre collaborateur sera validée avec nous avant l’inscription. Pour en savoir plus, n’hésitez pas à nous contacter : ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Modalités d’animation :

En présentiel : vous venez (inter-entreprise) ou notre formateur vient (intra-entreprise) physiquement

En distanciel (FOAD) : vous vous connectez, et le formateur aussi, à une visioconférence à une date et une heure précises

En e-learning : nous vous donnons un accès à notre plateforme de formation en ligne et vous réalisez la formation en autonomie devant votre écran, en suivant votre rythme. La formation est accessible pendant plusieurs semaines et vous pouvez la voir et la revoir aussi souvent que souhaité.



Toutes nos formations inter-entreprises sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap comme décrit dans le tableau en annexe du catalogue et nous veillons au respect des conditions d’accueil. Contactez-nous pour définir les modalités d’animation adaptées.

“Conception des réseaux d’eau chaude sanitaire”

Programme :

- Présentation et tour de table
- QCM de positionnement
- **Bases théoriques** - Lois, principes applicables, entités fondamentales, notions de pertes de charge et thermiques
- **Dimensionnement des réseaux d’alimentation** - Méthodes du DTU 60.11, cas particuliers, exemples de calculs
- **Dimensionnement des réseaux de bouclage ECS** - Description thermo-hydraulique du fonctionnement des réseaux, principes de dimensionnement (équilibre des pertes thermiques), règles de calcul (déperditions thermiques, impact du calorifuge, calcul du débit nécessaire, calcul des pertes de charge, choix des diamètres de canalisation, choix de la pompe de bouclage), présentation d’un logiciel de modélisation de réseau
- **Les vannes d’équilibrage** - Principes de fonctionnement (débit fixe, thermostatique, autoflow, contrôle de débit), calcul de vannes, grandeurs importantes (Kv), mise en oeuvre des vannes, exploitation, contrôle
- **Principes de conception des réseaux sanitaires** - Les bons usages, réglementation, règles de conception des productions ECS (raccordements des retours, boucle de charge), importance de la pression, interconnexions ECS/EF, gestion du risque de brûlures
- **Applications pratiques** - Cas réel, démonstration d’un fonctionnement défaillant par une métrologie complète, relevé des réseaux : l’élément essentiel, modélisation des réseaux : utilisation de l’outil informatique, diagnostic de l’origine des problèmes d’équilibrage et recherche des solutions
- QCM d’évaluation des connaissances
- Conclusion et évaluation de la formation

Inscriptions :

Les demandes d’inscription sont à adresser à ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Une convention de formation vous sera adressée dans un délai de 5 jours ouvrés environ.

Le stagiaire est considéré comme inscrit dès lors que :

- l’adéquation de la formation proposée est vérifiée
- la convention de formation est signée

Les conventions signées peuvent être reçues jusqu’à 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Méthodes pédagogiques :

Nos formations sont élaborées par des experts du domaine qui interviennent sur le terrain depuis au moins 5 ans. Que ce soit en présentiel, en distanciel ou en e-learning, un formateur référent est désigné et joignable à tout moment. Ce formateur est également un expert du domaine.

Dans le cas des formations en e-learning, un contact supplémentaire vous est transmis pour les problèmes techniques de connexion ou d’accès.

Bien que souvent théoriques, nos formations s’appuient sur des cas concrets, des retours d’expérience, si possible des mises en situation avec des exercices, des QCM.

Nos formateurs sont des gens de terrain et disposent d’une expérience solide qui est mise à votre disposition pour enrichir les échanges.

Le support de formation est présenté à l’écran et vous est également remis sous format pdf à l’issue de la formation.

Evaluation :

Toutes nos formations donnent lieu à l’obtention d’une attestation de formation, sous réserve d’assiduité et de validation de l’acquisition des connaissances.

L’évaluation des connaissances acquises se fait par le formateur, lors des formations présentiels et distancielles via les différents échanges et questions orales.

En e-learning, l’évaluation se fait par des quizz réguliers. L’attestation n’est délivrée que si la réussite globale dépasse 70%.

Et parce que nous devons également être en progression constante : nous vous demanderons d’évaluer la formation à la fin de celle-ci via un questionnaire à nous remettre.

Le formateur réalise également le bilan pédagogique de la formation.

Si vous voulez nous faire part de vos remarques en dehors de ces moments, notre service Qualité est là pour ça : ofis.qhse@veolia.com

Formation “Maintenance des réseaux Eau Chaude Sanitaire”

Maintenir le niveau de sécurité sanitaire des réseaux ECS

Pré-requis :

Avoir suivi une formation de type “Sensibilisation légionelles ECS” obligatoire

Durée :

1 jour (7 heures) en inter ou intra-entreprise

Pour connaître nos prochaines sessions

inter-entreprises, cliquez-ici : [Formations](#)

Pour toute autre modalité d'animation : dates à convenir conjointement

Coût :
Sur devis

Financements :

Formation éligible financement OPCO.
Pas de subrogation de paiement sauf accord spécifique préalable.

N° de déclaration d'activité : 11751140192

N° de SIRET : 421 025 875 00186

Ce que pensent nos clients de cette formation en inter ou intra-entreprise :

8,5₁₀
sur 1 avis

Organisation
8,5₁₀

Animation
8,5₁₀

Contenu
9,0₁₀

Mise à jour du 19/02/2025

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs visés sont principalement théoriques. Sur la durée de la formation, nous nous engageons à vous faire comprendre les facteurs de risque concourant à la prolifération des légionelles dans les réseaux ECS et à définir et mettre en oeuvre les principales opérations de maintenance indispensables.

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **IDENTIFIER** les principaux points critiques pouvant être à l'origine de la dégradation de la qualité de l'eau
- **METTRE EN OEUVRE** des actions de maintenance préventive et curative
- **CONCEVOIR et EXPLOITER** des outils suivi et de traçabilité (carnet de suivi sanitaire)
- **INTERPRÉTER** des dérives analytiques

Cette formation est-elle pour vous ?

Le caractère généraliste de cette formation en fait une formation accessible à un public large : Responsables et agents techniques, Personnel d'exploitation des réseaux d'eau ayant à leur charge le suivi de la qualité sanitaire de l'eau, l'exploitation des réseaux ECS et la mise en oeuvre de mesures préventives ou curatives

L'adéquation de la formation à votre situation ou celle de votre collaborateur sera validée avec nous avant l'inscription. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter : ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Modalités d'animation :

En présentiel : vous venez (inter-entreprise) ou notre formateur vient (intra-entreprise) physiquement

En distanciel (FOAD) : vous vous connectez, et le formateur aussi, à une visioconférence à une date et une heure précises

En e-learning : nous vous donnons un accès à notre plateforme de formation en ligne et vous réalisez la formation en autonomie devant votre écran, en suivant votre rythme. La formation est accessible pendant plusieurs semaines et vous pouvez la voir et la revoir aussi souvent que souhaité.



Toutes nos formations inter-entreprises sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap comme décrit dans le tableau en annexe du catalogue et nous veillons au respect des conditions d'accueil. Contactez-nous pour définir les modalités d'animation adaptées.

“Maintenance des réseaux d’eau sanitaire”

Programme :

- Présentation et tour de table
- QCM de positionnement
- **Les principales causes de dégradation de la qualité d’eau**
 - Incidence des matériaux en contact avec l’eau, Développements bactériens et dépôts, Retours d’eau
- **Organisation et conception des réseaux**
 - Usages de l’eau, Les équipements de production d’ECS et de traitement, Les réseaux de distribution (types, bouclages, équipements...), Le choix des matériaux, Les éléments de dimensionnement, Les interconnexions et les règles de protection
- **Mise en oeuvre et mise en service**
 - Règles générales et particulières de mise en service, Livraison des réseaux, Procédure de branchement
- QCM d’évaluation des connaissances
- Conclusion et évaluation de la formation

Inscriptions :

Les demandes d’inscription sont à adresser à ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Une convention de formation vous sera adressée dans un délai de 5 jours ouvrés environ.

Le stagiaire est considéré comme inscrit dès lors que :

- l’adéquation de la formation proposée est vérifiée
- la convention de formation est signée

Les conventions signées peuvent être reçues jusqu’à 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Méthodes pédagogiques :

Nos formations sont élaborées par des experts du domaine qui interviennent sur le terrain depuis au moins 5 ans.

Que ce soit en présentiel, en distanciel ou en e-learning, un formateur référent est désigné et joignable à tout moment. Ce formateur est également un expert du domaine.

Dans le cas des formations en e-learning, un contact supplémentaire vous est transmis pour les problèmes techniques de connexion ou d’accès.

Bien que souvent théoriques, nos formations s’appuient sur des cas concrets, des retours d’expérience, si possible des mises en situation avec des exercices, des QCM.

Nos formateurs sont des gens de terrain et disposent d’une expérience solide qui est mise à votre disposition pour enrichir les échanges.

Le support de formation est présenté à l’écran et vous est également remis sous format pdf à l’issue de la formation.

Evaluation :

Toutes nos formations donnent lieu à l’obtention d’une attestation de formation, sous réserve d’assiduité et de validation de l’acquisition des connaissances.

L’évaluation des connaissances acquises se fait par le formateur, lors des formations présentiels et distancielles via les différents échanges et questions orales.

En e-learning, l’évaluation se fait par des quizz réguliers. L’attestation n’est délivrée que si la réussite globale dépasse 70%.

Et parce que nous devons également être en progression constante : nous vous demanderons d’évaluer la formation à la fin de celle-ci via un questionnaire à nous remettre.

Le formateur réalise également le bilan pédagogique de la formation.

Si vous voulez nous faire part de vos remarques en dehors de ces moments, notre service Qualité est là pour ça : ofis.qhse@veolia.com

Formation “Réseaux intérieurs et retours d’eau”

Choisir le dispositif de protection adapté au risque de retour d’eau ?

Pré-requis :

Aucun

Durée :

1 jour (7 heures) en inter ou intra-entreprise

Pour connaître nos prochaines sessions inter-entreprises, cliquez-ici : [Formations](#)

Pour toute autre modalité d’animation : dates à convenir conjointement

*Ce que pensent nos clients de cette formation en inter ou intra-entreprise :
Non évaluée à ce jour*

Coût :
Sur devis

Financements :

Formation éligible financement OPCO.
Pas de subrogation de paiement sauf accord spécifique préalable.

N° de déclaration d’activité : 11751140192
N° de SIRET : 421 025 875 00186

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs visés sont principalement théoriques. Sur la durée de la formation, nous nous engageons à vous faire comprendre les phénomènes de retour d’eau possible et d’évaluer la nécessité de mettre en place les dispositifs adaptés, conformément aux règles techniques du bâtiment.

A l’issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **CONNAÎTRE** les différents dispositifs anti-pollution
- **EVALUER** les risques de retours d’eau
- **CHOISIR** l’ensemble de protection adapté aux risques

Cette formation est-elle pour vous ?

Le caractère généraliste de cette formation en fait une formation accessible à un public large : Installateurs, Plombiers, Responsables et agents techniques, Ingénieurs et techniciens de réseau ayant à leur charge le suivi de la qualité sanitaire de l’eau, l’exploitation et le contrôle de la conformité sanitaire des réseaux d’eau

L’adéquation de la formation à votre situation ou celle de votre collaborateur sera validée avec nous avant l’inscription. Pour en savoir plus, n’hésitez pas à nous contacter : ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Modalités d’animation :

En présentiel : vous venez (inter-entreprise) ou notre formateur vient (intra-entreprise) physiquement

En distanciel (FOAD) : vous vous connectez, et le formateur aussi, à une visioconférence à une date et une heure précises

En e-learning : nous vous donnons un accès à notre plateforme de formation en ligne et vous réalisez la formation en autonomie devant votre écran, en suivant votre rythme. La formation est accessible pendant plusieurs semaines et vous pouvez la voir et la revoir aussi souvent que souhaité.



Toutes nos formations inter-entreprises sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap comme décrit dans le tableau en annexe du catalogue et nous veillons au respect des conditions d’accueil. Contactez-nous pour définir les modalités d’animation adaptées.

“Réseaux intérieurs et retours d’eau”

Programme :

- Présentation et tour de table
- QCM de positionnement
- Phénomènes hydrauliques d’un réseau d’eau
 - Pression
 - Pertes de charge...
- Causes d’un retour d’eau
- Cadre réglementaire
- Principes de fonctionnement des principaux dispositifs contre les retours d’eau
- Méthode d’analyse de risques
- Méthode de choix d’un ensemble de protection contre les retours d’eau en fonction du risque analysé
- QCM d’évaluation des connaissances
- Conclusion et évaluation de la formation

Inscriptions :

Les demandes d’inscription sont à adresser à ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Une convention de formation vous sera adressée dans un délai de 5 jours ouvrés environ.

Le stagiaire est considéré comme inscrit dès lors que :

- l’adéquation de la formation proposée est vérifiée
- la convention de formation est signée

Les conventions signées peuvent être reçues jusqu’à 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Méthodes pédagogiques :

Nos formations sont élaborées par des experts du domaine qui interviennent sur le terrain depuis au moins 5 ans.

Que ce soit en présentiel, en distanciel ou en e-learning, un formateur référent est désigné et joignable à tout moment. Ce formateur est également un expert du domaine.

Dans le cas des formations en e-learning, un contact supplémentaire vous est transmis pour les problèmes techniques de connexion ou d’accès.

Bien que souvent théoriques, nos formations s’appuient sur des cas concrets, des retours d’expérience, si possible des mises en situation avec des exercices, des QCM.

Nos formateurs sont des gens de terrain et disposent d’une expérience solide qui est mise à votre disposition pour enrichir les échanges.

Le support de formation est présenté à l’écran et vous est également remis sous format pdf à l’issue de la formation.

Evaluation :

Toutes nos formations donnent lieu à l’obtention d’une attestation de formation, sous réserve d’assiduité et de validation de l’acquisition des connaissances.

L’évaluation des connaissances acquises se fait par le formateur, lors des formations présentiels et distancielles via les différents échanges et questions orales.

En e-learning, l’évaluation se fait par des quizz réguliers. L’attestation n’est délivrée que si la réussite globale dépasse 70%.

Et parce que nous devons également être en progression constante : nous vous demanderons d’évaluer la formation à la fin de celle-ci via un questionnaire à nous remettre.

Le formateur réalise également le bilan pédagogique de la formation.

Si vous voulez nous faire part de vos remarques en dehors de ces moments, notre service Qualité est là pour ça : ofis.qhse@veolia.com

Formation “Sensibilisation tours aéroréfrigérantes”

Travailler en sécurité à proximité des TAR

Pré-requis :

Aucun

Durée :

0,5 jours (3,5 heures) en inter ou intra-entreprise, en e-learning

Pour connaître nos prochaines sessions inter-entreprises, cliquez-ici : [Formations](#)

Pour toute autre modalité d'animation : dates à convenir conjointement

Ce que pensent nos clients de cette formation, en inter et en intra-entreprise :

9,3 _{/10} sur 21 avis	Organisation 9,2 _{/10}	Animation 9,4 _{/10}	Contenu 9,1 _{/10}
--	---	--	--------------------------------------

Ce que pensent nos clients de cette formation en e-learning :

8,9 _{/10} sur 17 avis	Organisation 8,6 _{/10}	Contenu 8,3 _{/10}
--	---	--------------------------------------

Mise à jour du 19/02/2025

Coût :
Sur devis

Financements :

Formation éligible financement OPCO.
Pas de subrogation de paiement sauf accord spécifique préalable.

N° de déclaration d'activité : 11751140192

N° de SIRET : 421 025 875 00186

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs visés sont principalement théoriques. Sur la durée de la formation, nous nous engageons à vous faire comprendre les risques liés à cette bactérie et vous permettre d'intervenir à proximité des TAR en respectant les mesures de sécurité pour votre protection et celles de vos collègues.

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **CONNAÎTRE** les conditions de prolifération et de dispersion des légionelles dans une installation de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air
- **CONNAÎTRE** les principales dispositions de la réglementation en vigueur
- **RESPECTER** les consignes de sécurité lors de ses interventions

Cette formation est-elle pour vous ?

Cette formation est destinée à toute personne susceptible d'intervenir sur ou à proximité de TAR (personnel de maintenance, exploitant, surveillant, prestataire extérieur, préleveur...).

L'adéquation de la formation à votre situation ou celle de votre collaborateur sera validée avec nous avant l'inscription. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter : ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Modalités d'animation :

En présentiel : vous venez (inter-entreprise) ou notre formateur vient (intra-entreprise) physiquement

En distanciel (FOAD) : vous vous connectez, et le formateur aussi, à une visioconférence à une date et une heure précises

En e-learning : nous vous donnons un accès à notre plateforme de formation en ligne et vous réalisez la formation en autonomie devant votre écran, en suivant votre rythme. La formation est accessible pendant plusieurs semaines et vous pouvez la voir et la revoir aussi souvent que souhaité.

Inscriptions :

Les demandes d'inscription sont à adresser à ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Une convention de formation vous sera adressée dans un délai de 5 jours ouvrés environ.

Le stagiaire est considéré comme inscrit dès lors que :

- l'adéquation de la formation proposée est vérifiée
- la convention de formation est signée

Les conventions signées peuvent être reçues jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Formation “Sensibilisation tours aéroréfrigérantes”

Programme :

- Présentation et tour de table
- QCM de positionnement
- **Légionelles et légionellose**
- **Les installations à risques**
- **Différents systèmes de refroidissement**
- **Conditions de prolifération et dispersion des légionelles**
 - Facteurs de prolifération et de dissémination des légionelles
 - Points critiques d’une installation
- **Notions de réglementation**
 - Les principales dispositions réglementaires
- **Sécurité des interventions et de l’environnement**
 - Protections collectives (affichage, intervention sécurisée...)
 - Protections individuelles (EPI)
- **Intervenants**
- **Traçabilité des opérations de maintenance et de surveillance**
- QCM d’évaluation des connaissances
- Conclusion et évaluation de la formation



Toutes nos formations inter-entreprises sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap comme décrit dans le tableau en annexe du catalogue et nous veillons au respect des conditions d'accueil. Contactez-nous pour définir les modalités d'animation adaptées.

Méthodes pédagogiques :

Nos formations sont élaborées par des experts du domaine qui interviennent sur le terrain depuis au moins 5 ans.

Que ce soit en présentiel, en distanciel ou en e-learning, un formateur référent est désigné et joignable à tout moment. Ce formateur est également un expert du domaine.

Dans le cas des formations en e-learning, un contact supplémentaire vous est transmis pour les problèmes techniques de connexion ou d'accès.

Bien que souvent théoriques, nos formations s'appuient sur des cas concrets, des retours d'expérience, si possible des mises en situation avec des exercices, des QCM.

Nos formateurs sont des gens de terrain et disposent d'une expérience solide qui est mise à votre disposition pour enrichir les échanges.

Le support de formation est présenté à l'écran et vous est également remis sous format pdf à l'issue de la formation.

Evaluation :

Toutes nos formations donnent lieu à l'obtention d'une attestation de formation, sous réserve d'assiduité et de validation de l'acquisition des connaissances.

L'évaluation des connaissances acquises se fait par le formateur, lors des formations présentielles et distancielles via les différents échanges et questions orales.

En e-learning, l'évaluation se fait par des quizz réguliers. L'attestation n'est délivrée que si la réussite globale dépasse 70%.

Et parce que nous devons également être en progression constante : nous vous demanderons d'évaluer la formation à la fin de celle-ci via un questionnaire à nous remettre.

Le formateur réalise également le bilan pédagogique de la formation.

Si vous voulez nous faire part de vos remarques en dehors de ces moments, notre service Qualité est là pour ça : ofis.qhse@veolia.com

Formation “Exploitation tours aéroréfrigérantes”

Intervenir sur les TARs pour en réaliser les opérations d’exploitation

Pré-requis :

Aucun

Durée :

1 jour (7 heures) en inter ou intra-entreprise

4 heures en e-learning

Pour connaître nos prochaines sessions inter-entreprises, cliquez-ici : [Formations](#)

Pour toute autre modalité d’animation : dates à convenir conjointement

Ce que pensent nos clients de cette formation en inter ou intra-entreprise :

9,5/10 sur 57 avis	Organisation 9,5/10	Animation 9,5/10	Contenu 9,4/10
-----------------------	------------------------	---------------------	-------------------

Ce que pensent nos clients de cette formation en e-learning :

8,4/10 sur 5 avis	Organisation 8,6/10	Contenu 8,2/10
----------------------	------------------------	-------------------

Mise à jour du 19/02/2025

Coût :
Sur devis

Financements :
Formation éligible financement OPCO.
Pas de subrogation de paiement sauf accord spécifique préalable.

N° de déclaration d’activité : 11751140192
N° de SIRET : 421 025 875 00186

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs visés sont principalement théoriques. Sur la durée de la formation, nous nous engageons à vous faire comprendre les risques liés à cette bactérie et vous permettre de réaliser les actions à mettre en oeuvre sur les TARs (opérations de surveillance et de maintenance) pour limiter les risques de prolifération et répondre aux enjeux réglementaires.

A l’issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **IDENTIFIER** les conditions de prolifération et de dispersion des légionelles dans une installation de refroidissement par dispersion d’eau dans un flux d’air
- **CONNAÎTRE** les risques sanitaires
- **APPLIQUER** les mesures préventives, correctives et curatives
- **METTRE EN OEUVRE** une démarche de prévention du risque légionelle

Cette formation est-elle pour vous ?

Cette formation est destinée à un public d’intervenants fréquents sur les installations de refroidissement d’eau par un flux d’air ou les exploitants de ces installations, responsables QHSE...

L’adéquation de la formation à votre situation ou celle de votre collaborateur sera validée avec nous avant l’inscription. Pour en savoir plus, n’hésitez pas à nous contacter : ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Modalités d’animation :

En présentiel : vous venez (inter-entreprise) ou notre formateur vient (intra-entreprise) physiquement

En distanciel (FOAD) : vous vous connectez, et le formateur aussi, à une visioconférence à une date et une heure précises

Inscriptions :

Les demandes d’inscription sont à adresser à ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Une convention de formation vous sera adressée dans un délai de 5 jours ouvrés environ.

Le stagiaire est considéré comme inscrit dès lors que :

- l’adéquation de la formation proposée est vérifiée
- la convention de formation est signée

Les conventions signées peuvent être reçues jusqu’à 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Formation “Exploitation tours aéroréfrigérantes”

Programme :

- Présentation et tour de table
- QCM de positionnement
- Légionelles et légionellose
- Installations à risques
- Différents systèmes de refroidissement
- Conditions de prolifération et dispersion des légionelles
- Notions de réglementation
 - Les principales dispositions réglementaires
 - Moyens préventifs, correctifs et curatifs
- Sécurité des interventions et de l’environnement
- Intervenants et rôle du surveillant
- Stratégies de traitement d’eau
 - Notions de concentration
- Mise en oeuvre du plan d’entretien
- Mise en oeuvre du plan de surveillance
- Moyens correctifs et curatifs
- Traçabilité des opérations de maintenance et de surveillance
 - Le carnet de suivi sanitaire
- QCM d’évaluation des connaissances
- Conclusion et évaluation de la formation



Toutes nos formations inter-entreprises sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap comme décrit dans le tableau en annexe du catalogue et nous veillons au respect des conditions d’accueil. Contactez-nous pour définir les modalités d’animation adaptées.

Méthodes pédagogiques :

Nos formations sont élaborées par des experts du domaine qui interviennent sur le terrain depuis au moins 5 ans.

Que ce soit en présentiel ou en distanciel, un formateur référent est désigné et joignable à tout moment. Ce formateur est également un expert du domaine.

Bien que souvent théoriques, nos formations s’appuient sur des cas concrets, des retours d’expérience, si possible des mises en situation avec des exercices, des QCM.

Nos formateurs sont des gens de terrain et disposent d’une expérience solide qui est mise à votre disposition pour enrichir les échanges.

Le support de formation est présenté à l’écran et vous est également remis sous format pdf à l’issue de la formation.

Evaluation :

Toutes nos formations donnent lieu à l’obtention d’une attestation de formation, sous réserve d’assiduité et de validation de l’acquisition des connaissances.

L’évaluation des connaissances acquises se fait par le formateur, lors des formations présentielles et distancielles via les différents échanges et questions orales.

Et parce que nous devons également être en progression constante : nous vous demanderons d’évaluer la formation à la fin de celle-ci via un questionnaire à nous remettre.

Le formateur réalise également le bilan pédagogique de la formation.

Si vous voulez nous faire part de vos remarques en dehors de ces moments, notre service Qualité est là pour ça : ofis.qhse@veolia.com

Formation “Surveillant tours aéroréfrigérantes” - Initiale

Piloter des installations de refroidissement de l'eau par un flux d'air

Pré-requis :

Aucun

Durée :

2 jours (14 heures) en inter ou intra-entreprise

Pour connaître nos prochaines sessions inter-entreprises, cliquez-ici : [Formations](#)

Pour toute autre modalité d'animation : dates à convenir conjointement

Ce que pensent nos clients de cette formation en inter ou intra-entreprise :

9,1/10
sur 14 avis

Organisation
8,6/10

Animation
9,3/10

Contenu
9,2/10

Mise à jour du 19/02/2025

Coût :
Sur devis

Financements :
Formation éligible financement OPCO.
Pas de subrogation de paiement sauf accord spécifique préalable.

N° de déclaration d'activité : 11751140192
N° de SIRET : 421 025 875 00186

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs visés sont principalement théoriques. Sur la durée de la formation, nous nous engageons à vous faire comprendre les risques liés à cette bactérie et vous permettre de définir les actions à mettre en oeuvre sur votre installation pour limiter les risques de prolifération et répondre aux enjeux réglementaires.

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **IDENTIFIER** les conditions de prolifération et de dispersion des légionelles dans une installation de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air
- **EVALUER** les risques sanitaires
- **DÉTERMINER** les mesures préventives, correctives et curatives
- **METTRE EN PLACE** une démarche de prévention du risque légionelle

Cette formation est-elle pour vous ?

Cette formation est destinée à un public d'intervenants fréquents sur les installations de refroidissement d'eau par un flux d'air et notamment les personnes désignées comme surveillant au sens de la réglementation ICPE ou les exploitants de ces installations, responsables QHSE...

L'adéquation de la formation à votre situation ou celle de votre collaborateur sera validée avec nous avant l'inscription. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter : ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Modalités d'animation :

En présentiel : vous venez (inter-entreprise) ou notre formateur vient (intra-entreprise) physiquement

En distanciel (FOAD) : vous vous connectez, et le formateur aussi, à une visioconférence à une date et une heure précises

Inscriptions :

Les demandes d'inscription sont à adresser à ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Une convention de formation vous sera adressée dans un délai de 5 jours ouvrés environ.

Le stagiaire est considéré comme inscrit dès lors que :

- l'adéquation de la formation proposée est vérifiée
- la convention de formation est signée

Les conventions signées peuvent être reçues jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Formation “Surveillant tours aéroréfrigérantes” - Initiale

Programme :

- Présentation et tour de table
- QCM de positionnement
- **Légionelles et légionellose**
- **Installations à risques**
- **Différents systèmes de refroidissement**
- **Notions de réglementation**
 - Les principales dispositions réglementaires, Moyens préventifs, correctifs et curatifs
- **Sécurité des interventions et de l'environnement**
- Intervenants et rôle du surveillant
- **Conditions de prolifération et dispersion des légionelles**
 - Conception / Implantation, Maintenance, Exploitation
- **Moyens de prévention / gestion des risques**
 - Maintenance courante - mise en place du plan d'entretien, Nettoyage de l'installation
- **Gestion hydraulique des installations**
 - Notion de facteur de concentration, Maîtrise du facteur de concentration et économies d'eau
- **Stratégie de traitement d'eau**
 - Les différents types de traitement d'eau (biocides, biodispersants, anticorrosion...), Bilan hydrique et traitements d'eau
- **Surveillance de l'installation - suivi d'indicateurs**
 - Mise en place du plan de surveillance, Paramètres physico-chimiques et microbiologiques, Valeurs cibles / valeurs seuils
- **Actions correctives et curatives**
 - Actions en cas de présence de flore interférente, Actions en cas de contamination en légionelles
- QCM d'évaluation des connaissances
- Conclusion et évaluation de la formation



Toutes nos formations inter-entreprises sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap comme décrit dans le tableau en annexe du catalogue et nous veillons au respect des conditions d'accueil. Contactez-nous pour définir les modalités d'animation adaptées.

Méthodes pédagogiques :

Nos formations sont élaborées par des experts du domaine qui interviennent sur le terrain depuis au moins 5 ans.

Que ce soit en présentiel ou en distanciel, un formateur référent est désigné et joignable à tout moment. Ce formateur est également un expert du domaine.

Bien que souvent théoriques, nos formations s'appuient sur des cas concrets, des retours d'expérience, si possible des mises en situation avec des exercices, des QCM.

Nos formateurs sont des gens de terrain et disposent d'une expérience solide qui est mise à votre disposition pour enrichir les échanges.

Le support de formation est présenté à l'écran et vous est également remis sous format pdf à l'issue de la formation.

Evaluation :

Toutes nos formations donnent lieu à l'obtention d'une attestation de formation, sous réserve d'assiduité et de validation de l'acquisition des connaissances.

L'évaluation des connaissances acquises se fait par le formateur, lors des formations présentielles et distancielles via les différents échanges et questions orales.

Et parce que nous devons également être en progression constante : nous vous demanderons d'évaluer la formation à la fin de celle-ci via un questionnaire à nous remettre.

Le formateur réalise également le bilan pédagogique de la formation.

Si vous voulez nous faire part de vos remarques en dehors de ces moments, notre service Qualité est là pour ça : ofis.qhse@veolia.com

Formation “Surveillant tours aéroréfrigérantes” - Recyclage

Piloter des installations de refroidissement de l'eau par un flux d'air

Pré-requis :

Avoir suivi une formation “Surveillant TAR” - Initiale ou équivalent - Obligatoire

Durée :

1 jour (7 heures) en inter ou intra-entreprise

Pour connaître nos prochaines sessions

inter-entreprises, cliquez-ici : [Formations](#)

Pour toute autre modalité d'animation : dates à convenir conjointement

Ce que pensent nos clients de cette formation en inter ou intra-entreprise :

9,1/10
sur 14 avis

Organisation
8,6/10

Animation
9,3/10

Contenu
9,2/10

Mise à jour du 19/02/2025

Coût :
Sur devis

Financements :
Formation éligible financement OPCO.
Pas de subrogation de paiement sauf accord spécifique préalable.

N° de déclaration d'activité : 11751140192
N° de SIRET : 421 025 875 00186

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs visés sont principalement théoriques. Sur la durée de la formation, nous nous engageons à vous rappeler les enjeux liés aux risques légionelles et vous permettre d'optimiser les actions à mettre en oeuvre sur votre installation pour limiter les risques de prolifération et répondre aux enjeux réglementaires.

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **IDENTIFIER** les conditions de prolifération et de dispersion des légionelles dans une installation de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air
- **EVALUER** les risques sanitaires
- **DÉTERMINER** les mesures préventives, correctives et curatives
- **METTRE EN PLACE** une démarche de prévention du risque légionelle

Cette formation est-elle pour vous ?

Cette formation est destinée à un public d'intervenants fréquents sur les installations de refroidissement d'eau par un flux d'air et notamment les personnes désignées comme surveillant au sens de la réglementation ICPE ou les exploitants de ces installations, responsables QHSE...

L'adéquation de la formation à votre situation ou celle de votre collaborateur sera validée avec nous avant l'inscription. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter : ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Modalités d'animation :

En présentiel : vous venez (inter-entreprise) ou notre formateur vient (intra-entreprise) physiquement

En distanciel (FOAD) : vous vous connectez, et le formateur aussi, à une visioconférence à une date et une heure précises

Inscriptions :

Les demandes d'inscription sont à adresser à ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Une convention de formation vous sera adressée dans un délai de 5 jours ouvrés environ.

Le stagiaire est considéré comme inscrit dès lors que :

- l'adéquation de la formation proposée est vérifiée
- la convention de formation est signée

Les conventions signées peuvent être reçues jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Formation “Surveillant tours aéroréfrigérantes” - Recyclage

Programme :

- Présentation et tour de table
- QCM de positionnement
- **Réglementation**
- **Conditions de prolifération et dispersion des légionelles**
 - Conception / Implantation
 - Maintenance
 - Exploitation
- **Moyens de prévention**
 - Conception et implantation
 - Maintenance courante
 - Nettoyage de l'installation
 - Gestion hydraulique de l'installation - taux de concentration
- **Stratégie de traitement d'eau**
 - Les différents types de traitement d'eau (biocides, biodispersants, anticorrosion...)
- **Surveillance de l'installation - suivi d'indicateurs**
 - Paramètres physico-chimiques et microbiologiques
 - Valeurs cibles / valeurs seuils
- **Actions correctives et curatives**
 - Actions en cas de présence de flore interférente
 - Actions en cas de contamination en légionelles
- QCM d'évaluation des connaissances
- Conclusion et évaluation de la formation



Toutes nos formations inter-entreprises sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap comme décrit dans le tableau en annexe du catalogue et nous veillons au respect des conditions d'accueil. Contactez-nous pour définir les modalités d'animation adaptées.

Méthodes pédagogiques :

Nos formations sont élaborées par des experts du domaine qui interviennent sur le terrain depuis au moins 5 ans.

Que ce soit en présentiel ou en distanciel, un formateur référent est désigné et joignable à tout moment. Ce formateur est également un expert du domaine.

Bien que souvent théoriques, nos formations s'appuient sur des cas concrets, des retours d'expérience, si possible des mises en situation avec des exercices, des QCM.

Nos formateurs sont des gens de terrain et disposent d'une expérience solide qui est mise à votre disposition pour enrichir les échanges.

Le support de formation est présenté à l'écran et vous est également remis sous format pdf à l'issue de la formation.

Evaluation :

Toutes nos formations donnent lieu à l'obtention d'une attestation de formation, sous réserve d'assiduité et de validation de l'acquisition des connaissances.

L'évaluation des connaissances acquises se fait par le formateur, lors des formations présentiels et distancielles via les différents échanges et questions orales.

Et parce que nous devons également être en progression constante : nous vous demanderons d'évaluer la formation à la fin de celle-ci via un questionnaire à nous remettre.

Le formateur réalise également le bilan pédagogique de la formation.

Si vous voulez nous faire part de vos remarques en dehors de ces moments, notre service Qualité est là pour ça : ofis.qhse@veolia.com

Formation “Nettoyage tours aéroréfrigérantes”

Piloter le nettoyage des TARs

Pré-requis :

Aucun

Durée :

0,5 jour (4 heures) en inter ou intra-entreprise, en e-learning

Pour connaître nos prochaines sessions inter-entreprises, cliquez-ici : [Formations](#)

Pour toute autre modalité d'animation : dates à convenir conjointement

Ce que pensent nos clients de cette formation en inter ou intra-entreprise :

9,3 _{/10} sur 8 avis	Organisation 9,1 _{/10}	Animation 9,4 _{/10}	Contenu 9,3 _{/10}
---	---	--	--------------------------------------

Ce que pensent nos clients de cette formation en inter ou intra-entreprise :

7,8 _{/10} sur 6 avis	Organisation 8 _{/10}	Contenu 8,2 _{/10}
---	---	--------------------------------------

Mise à jour du 19/02/2025

Coût :
Sur devis

Financements :

Formation éligible financement OPCO.
Pas de subrogation de paiement sauf accord spécifique préalable.

N° de déclaration d'activité : 11751140192

N° de SIRET : 421 025 875 00186

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs visés sont théoriques. Sur la durée de la formation, nous nous engageons à vous fournir les procédures d'intervention pour la réalisation des opérations de nettoyage en considérant le risque d'exposition au risque légionelles.

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **IDENTIFIER** les circonstances susceptibles d'exposer les personnes au risque légionelles
- **ORGANISER** les opérations de nettoyage des installations
- **DÉTERMINER** les moyens de protection à mettre en oeuvre

Cette formation est-elle pour vous ?

Cette formation est destinée à toute personne susceptible de piloter des intervenants les TAR pour en réaliser les opérations de nettoyage (manager, responsable QHSE, surveillant).

L'adéquation de la formation à votre situation ou celle de votre collaborateur sera validée avec nous avant l'inscription. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter : ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Modalités d'animation :

En présentiel : vous venez (inter-entreprise) ou notre formateur vient (intra-entreprise) physiquement

En distanciel (FOAD) : vous vous connectez, et le formateur aussi, à une visioconférence à une date et une heure précises

En e-learning : nous vous donnons un accès à notre plateforme de formation en ligne et vous réalisez la formation en autonomie devant votre écran, en suivant votre rythme. La formation est accessible pendant plusieurs semaines et vous pouvez la voir et la revoir aussi souvent que souhaité.

Inscriptions :

Les demandes d'inscription sont à adresser à ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Une convention de formation vous sera adressée dans un délai de 5 jours ouvrés environ.

Le stagiaire est considéré comme inscrit dès lors que :

- l'adéquation de la formation proposée est vérifiée
- la convention de formation est signée

Les conventions signées peuvent être reçues jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Formation “Nettoyage tours aéroréfrigérantes”

Programme :

- Présentation et tour de table
- QCM de positionnement
- **Légionelles et légionellose**
- **Les installations à risques**
- **Différents systèmes de refroidissement**
- **Conditions de prolifération et dispersion des légionelles**
 - Facteurs de prolifération et de dissémination des légionelles
 - Points critiques d’une installation
- **Notions de réglementation**
 - Les principales dispositions réglementaires
- **Sécurité des interventions et de l’environnement**
 - Protections collectives (affichage, intervention sécurisée...)
 - Protections individuelles (EPI)
- **Intervenants**
- **Traçabilité des opérations de maintenance et de surveillance**
- **Principes de traitement et de nettoyage**
 - Pourquoi un traitement et un nettoyage
 - Obligations réglementaires
 - Les différents traitements
 - Les paramètres clés
- **Etudes des procédures de nettoyage / désinfection**
 - Nettoyage préventif et curatif : principes et méthodologie
 - Nettoyage des différents éléments des TAR
 - Prise en compte des rejets liquides et solides
 - Hygiène et sécurité du personnel
- QCM d’évaluation des connaissances
- Conclusion et évaluation de la formation



Toutes nos formations inter-entreprises sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap comme décrit dans le tableau en annexe du catalogue et nous veillons au respect des conditions d’accueil. Contactez-nous pour définir les modalités d’animation adaptées.

Méthodes pédagogiques :

Nos formations sont élaborées par des experts du domaine qui interviennent sur le terrain depuis au moins 5 ans. Que ce soit en présentiel, en distanciel ou en e-learning, un formateur référent est désigné et joignable à tout moment. Ce formateur est également un expert du domaine.

Dans le cas des formations en e-learning, un contact supplémentaire vous est transmis pour les problèmes techniques de connexion ou d’accès.

Bien que souvent théoriques, nos formations s’appuient sur des cas concrets, des retours d’expérience, si possible des mises en situation avec des exercices, des QCM.

Nos formateurs sont des gens de terrain et disposent d’une expérience solide qui est mise à votre disposition pour enrichir les échanges.

Le support de formation est présenté à l’écran et vous est également remis sous format pdf à l’issue de la formation.

Evaluation :

Toutes nos formations donnent lieu à l’obtention d’une attestation de formation, sous réserve d’assiduité et de validation de l’acquisition des connaissances.

L’évaluation des connaissances acquises se fait par le formateur, lors des formations présentiels et distancielles via les différents échanges et questions orales.

En e-learning, l’évaluation se fait par des quizz réguliers. L’attestation n’est délivrée que si la réussite globale dépasse 70%. Et parce que nous devons également être en progression constante : nous vous demanderons d’évaluer la formation à la fin de celle-ci via un questionnaire à nous remettre.

Le formateur réalise également le bilan pédagogique de la formation.

Si vous voulez nous faire part de vos remarques en dehors de ces moments, notre service Qualité est là pour ça : ofis.qhse@veolia.com

Formation “Prélèvements d’eau sur tours aéroréfrigérantes”

Intervenir sur les TARs pour en réaliser les prélèvements d’eau



Pré-requis :

Avoir suivi une formation “Sensibilisation légionelles TAR”

Durée :

2 heures en intra-entreprise

Ce que pensent nos clients de cette formation en inter ou intra-entreprise :

	Organisation	Animation	Contenu
8,2 ₁₀ sur 8 avis en 2023	8,1 ₁₀	8,3 ₁₀	8,3 ₁₀

Mise à jour du 19/02/2025

Coût :
Sur devis

Financements :

Formation éligible financement OPCO.
Pas de subrogation de paiement sauf accord spécifique préalable.

N° de déclaration d’activité : 11751140192

N° de SIRET : 421 025 875 00186

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs visés sont principalement théoriques. Sur la durée de la formation, nous nous engageons à vous faire comprendre les méthodes de prélèvements à appliquer préalablement à la réalisation des analyses d’eau sur tours aéroréfrigérantes.

Si possible, les notions théoriques sont complétées par une mise en application pratique sur les installations mises à disposition par l’établissement d’accueil.

A l’issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **RÉALISER** les prélèvements sur les tours aéroréfrigérantes
- **CONDITIONNER** les échantillons pour un acheminement adapté
- **CONNAÎTRE** les méthodes d’analyses laboratoires

Cette formation est-elle pour vous ?

Cette formation est destinée à un public d’intervenants les installations de refroidissement d’eau par un flux d’air pour la réalisation des prélèvements d’eau

L’adéquation de la formation à votre situation ou celle de votre collaborateur sera validée avec nous avant l’inscription. Pour en savoir plus, n’hésitez pas à nous contacter : ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Modalités d’animation :

En présentiel : notre formateur vient (intra-entreprise) physiquement

Inscriptions :

Les demandes d’inscription sont à adresser à ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Une convention de formation vous sera adressée dans un délai de 5 jours ouvrés environ.

Le stagiaire est considéré comme inscrit dès lors que :

- l’adéquation de la formation proposée est vérifiée
- la convention de formation est signée

Les conventions signées peuvent être reçues jusqu’à 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Formation “Prélèvements d’eau tours aéroréfrigérantes”

Programme :

- Présentation et tour de table
- QCM de positionnement
- Rappels réglementaires
- Rappels sur les installations de refroidissement
- Sécurité des interventions
- Le prélèvement légionelles
 - Echantillonnage
 - Transport des échantillons
 - Analyse en laboratoire
- QCM d'évaluation des connaissances
- Conclusion et évaluation de la formation



Toutes nos formations inter-entreprises sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap comme décrit dans le tableau en annexe du catalogue et nous veillons au respect des conditions d'accueil. Contactez-nous pour définir les modalités d'animation adaptées.

Méthodes pédagogiques :

Nos formations sont élaborées par des experts du domaine qui interviennent sur le terrain depuis au moins 5 ans.

Que ce soit en présentiel ou en distanciel, un formateur référent est désigné et joignable à tout moment. Ce formateur est également un expert du domaine.

Bien que souvent théoriques, nos formations s'appuient sur des cas concrets, des retours d'expérience, si possible des mises en situation avec des exercices, des QCM.

Nos formateurs sont des gens de terrain et disposent d'une expérience solide qui est mise à votre disposition pour enrichir les échanges.

Le support de formation est présenté à l'écran et vous est également remis sous format pdf à l'issue de la formation.

Evaluation :

Toutes nos formations donnent lieu à l'obtention d'une attestation de formation, sous réserve d'assiduité et de validation de l'acquisition des connaissances.

L'évaluation des connaissances acquises se fait par le formateur, lors des formations présentiels et distancielles via les différents échanges et questions orales.

Et parce que nous devons également être en progression constante : nous vous demanderons d'évaluer la formation à la fin de celle-ci via un questionnaire à nous remettre.

Le formateur réalise également le bilan pédagogique de la formation.

Si vous voulez nous faire part de vos remarques en dehors de ces moments, notre service Qualité est là pour ça : ofis.qhse@veolia.com

Formation “Piscines - Niveau 1”

Les bases du traitement de l'eau en piscine collective

Pré-requis :

Aucun

Durée :

1 jour (7 heures) en inter ou intra-entreprise

Pour connaître nos prochaines sessions inter-entreprises, cliquez-ici : [Formations](#)

Pour toute autre modalité d'animation : dates à convenir conjointement

Ce que pensent nos clients de cette formation en inter ou intra-entreprise :

9,5 ₁₀ sur 47 avis	Organisation 9,3 ₁₀	Animation 9,4 ₁₀	Contenu 9,6 ₁₀
---	--	---------------------------------------	-------------------------------------

Mise à jour du 19/02/2025

Coût :
Sur devis

Financements :

Formation éligible financement OPCO.
Pas de subrogation de paiement sauf accord spécifique préalable.

N° de déclaration d'activité : 11751140192
N° de SIRET : 421 025 875 00186

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs visés sont principalement théoriques. Sur la durée de la formation, nous nous engageons à vous rappeler les enjeux liés à la maîtrise du traitement de l'eau dans les piscines à usage collectif : enjeux réglementaires, enjeux sanitaires et risques chimiques.

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **COMPRENDRE** le fonctionnement du traitement de l'eau en piscine
- **CONNAÎTRE** la réglementation applicable aux piscines autres qu'à usage unifamilial
- **ÉVALUER** la sécurité du bassin
- **MANIPULER et STOCKER** les produits chimiques

Cette formation est-elle pour vous ?

Cette formation est destinée à un public large : Responsables et agents techniques, Ingénieurs et techniciens de réseau ayant à leur charge le suivi de la qualité de l'eau en piscine

L'adéquation de la formation à votre situation ou celle de votre collaborateur sera validée avec nous avant l'inscription. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter : ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Modalités d'animation :

En présentiel : vous venez (inter-entreprise) ou notre formateur vient (intra-entreprise) physiquement

En distanciel (FOAD) : vous vous connectez, et le formateur aussi, à une visioconférence à une date et une heure précises

En e-learning : nous vous donnons un accès à notre plateforme de formation en ligne et vous réalisez la formation en autonomie devant votre écran, en suivant votre rythme. La formation est accessible pendant plusieurs semaines et vous pouvez la voir et la revoir aussi souvent que souhaité.

Inscriptions :

Les demandes d'inscription sont à adresser à ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Une convention de formation vous sera adressée dans un délai de 5 jours ouvrés environ.

Le stagiaire est considéré comme inscrit dès lors que :

- l'adéquation de la formation proposée est vérifiée
- la convention de formation est signée

Les conventions signées peuvent être reçues jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Formation “Piscines Niveau 1”

Programme :

- Présentation et tour de table
- QCM de positionnement
- **La qualité de l'eau en piscine**
 - Réglementation applicable, paramètres physico-chimiques et bactériologiques, risques sanitaires : sources de pollution, facteurs de développement et risques pour la santé, particularités des piscines extérieures, rôle de l'ARS, traitement d'eau en piscine - principaux composants, principales opérations de maintenance et d'exploitation, suivi analytique - méthodologie, principes de manipulation, objectifs de qualité d'eau, carnet sanitaire
- **L'hygiène en piscine**
 - Pourquoi être vigilants sur l'hygiène dans et autour du bassin, rôle et caractéristiques des pédiluves, principales opérations de nettoyage
- **La sécurité des bassins**
 - Textes de référence, déclaration initiale d'ouverture
- **La manipulation des produits chimiques**
 - Règles de sécurité, protection de l'environnement, EPI et protection collective
- **Piscines saisonnières**
 - Hivernage / remise en service, déclaration d'ouverture
- **Atelier pratique :**
 - Suivi analytique d'une piscine - Comment interpréter des résultats et comment corriger les valeurs (chlore, pH)
 - Etude de cas - Evaluation de la filière de traitement d'eau à partir d'un schéma de principe et de données chiffrées
- QCM d'évaluation des connaissances acquises
- Conclusion / évaluation de la formation



Toutes nos formations inter-entreprises sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap comme décrit dans le tableau en annexe du catalogue et nous veillons au respect des conditions d'accueil. Contactez-nous pour définir les modalités d'animation adaptées.

Méthodes pédagogiques :

Nos formations sont élaborées par des experts du domaine qui interviennent sur le terrain depuis au moins 5 ans.

Que ce soit en présentiel, en distanciel ou en e-learning, un formateur référent est désigné et joignable à tout moment. Ce formateur est également un expert du domaine.

Dans le cas des formations en e-learning, un contact supplémentaire vous est transmis pour les problèmes techniques de connexion ou d'accès.

Bien que souvent théoriques, nos formations s'appuient sur des cas concrets, des retours d'expérience, si possible des mises en situation avec des exercices, des QCM.

Nos formateurs sont des gens de terrain et disposent d'une expérience solide qui est mise à votre disposition pour enrichir les échanges.

Le support de formation est présenté à l'écran et vous est également remis sous format pdf à l'issue de la formation.

Evaluation :

Toutes nos formations donnent lieu à l'obtention d'une attestation de formation, sous réserve d'assiduité et de validation de l'acquisition des connaissances.

L'évaluation des connaissances acquises se fait par le formateur, lors des formations présentielles et distancielles via les différents échanges et questions orales.

En e-learning, l'évaluation se fait par des quizz réguliers. L'attestation n'est délivrée que si la réussite globale dépasse 70%.

Et parce que nous devons également être en progression constante : nous vous demanderons d'évaluer la formation à la fin de celle-ci via un questionnaire à nous remettre.

Le formateur réalise également le bilan pédagogique de la formation.

Si vous voulez nous faire part de vos remarques en dehors de ces moments, notre service Qualité est là pour ça : ofis.qhse@veolia.com

Formation “Piscines - Niveau 2”

Les traitements de l'eau et de l'air dans les piscines couvertes

Pré-requis :

Avoir suivi la formation de niveau 1 - Traitement de l'eau en piscine

Durée :

1 jour (7 heures) en inter ou intra-entreprise

Pour connaître nos prochaines sessions

inter-entreprises, cliquez-ici : [Formations](#)

Pour toute autre modalité d'animation : dates à convenir conjointement

Ce que pensent nos clients de cette formation en inter ou intra-entreprise ::

9,5_{/10}
sur 47 avis

Organisation
9,3_{/10}

Animation
9,4_{/10}

Contenu
9,6_{/10}

Mise à jour du 19/02/2025

Coût :
Sur devis

Financements :

Formation éligible financement OPCO.
Pas de subrogation de paiement sauf accord spécifique préalable.

N° de déclaration d'activité : 11751140192
N° de SIRET : 421 025 875 00186

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs visés sont principalement théoriques. Sur la durée de la formation, nous nous engageons à vous rappeler les enjeux liés à la maîtrise du traitement de l'eau et du traitement de l'air dans les piscines à usage collectif couvertes : enjeux réglementaires, enjeux sanitaires et risques chimiques.

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **MAÎTRISER** le fonctionnement du traitement de l'eau et de l'air en piscine
- **CONNAÎTRE et APPLIQUER** la réglementation applicable aux piscines autres qu'à usage unifamilial
- **ÉVALUER** le fonctionnement du traitement d'eau et de l'air d'une piscine
- **IDENTIFIER** les anomalies d'une piscine

Cette formation est-elle pour vous ?

Cette formation est destinée à un public large : Responsables et agents techniques, Ingénieurs et techniciens de réseau ayant à leur charge le suivi de la qualité de l'eau en piscine

L'adéquation de la formation à votre situation ou celle de votre collaborateur sera validée avec nous avant l'inscription. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter : ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Modalités d'animation :

En présentiel : vous venez (inter-entreprise) ou notre formateur vient (intra-entreprise) physiquement

En distanciel (FOAD) : vous vous connectez, et le formateur aussi, à une visioconférence à une date et une heure précises

Inscriptions :

Les demandes d'inscription sont à adresser à ofis.formation@veolia.com ou au 01 85 57 74 17

Une convention de formation vous sera adressée dans un délai de 5 jours ouvrés environ.

Le stagiaire est considéré comme inscrit dès lors que :

- l'adéquation de la formation proposée est vérifiée
- la convention de formation est signée

Les conventions signées peuvent être reçues jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Formation “Piscines Niveau 2”

Programme :

- Présentation et tour de table
- QCM de positionnement
- **La réglementation en piscine**
 - Présentation des textes et de leur contenu, principaux textes de référence
- **La qualité d’eau en piscine**
 - Chimie de l’eau (prédominance des espèces chlorées en fonction de la teneur en chlore, stabilité du chlore...), les risques sanitaires en piscine (développements bactériens, chlore combiné et chloramines, THM) - sources de pollution, facteurs de développements et risques pour la santé, les particularités des piscines intérieures (chloramines et THM), le traitement d’eau en piscine - les différents types de traitement, de filtres, les déchloramineurs, les modes de régulation, Recirculation et débits - mode de calcul et de suivi, les opérations de maintenance et d’exploitation, le suivi analytique - méthodologie, principes de manipulation, les objectifs de la qualité d’eau
- **L’air en piscine**
 - Notions de confort (température, hygrométrie), les chloramines et les THM dans l’air, conception d’un réseau aéraulique en piscine (CTA et réseau), les opérations de maintenance et d’exploitation
- **Les piscines d’eau de mer**
 - Particularités physico-chimiques et bactériologiques
- QCM d’évaluation des connaissances acquises
- Conclusion / évaluation de la formation



Toutes nos formations inter-entreprises sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap comme décrit dans le tableau en annexe du catalogue et nous veillons au respect des conditions d’accueil. Contactez-nous pour définir les modalités d’animation adaptées.

Méthodes pédagogiques :

Nos formations sont élaborées par des experts du domaine qui interviennent sur le terrain depuis au moins 5 ans.

Que ce soit en présentiel ou en distanciel, un formateur référent est désigné et joignable à tout moment. Ce formateur est également un expert du domaine.

Bien que souvent théoriques, nos formations s’appuient sur des cas concrets, des retours d’expérience, si possible des mises en situation avec des exercices, des QCM.

Nos formateurs sont des gens de terrain et disposent d’une expérience solide qui est mise à votre disposition pour enrichir les échanges.

Le support de formation est présenté à l’écran et vous est également remis sous format pdf à l’issue de la formation.

Evaluation :

Toutes nos formations donnent lieu à l’obtention d’une attestation de formation, sous réserve d’assiduité et de validation de l’acquisition des connaissances.

L’évaluation des connaissances acquises se fait par le formateur, lors des formations présentielles et distancielles via les différents échanges et questions orales.

Et parce que nous devons également être en progression constante : nous vous demanderons d’évaluer la formation à la fin de celle-ci via un questionnaire à nous remettre.

Le formateur réalise également le bilan pédagogique de la formation.

Si vous voulez nous faire part de vos remarques en dehors de ces moments, notre service Qualité est là pour ça

: ofis.qhse@veolia.com

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Toutes nos formations inter-entreprises sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap comme décrit dans le tableau ci-après et nous veillons au respect des conditions d'accueil.

Typologie de Handicap	Compensations possibles	Disponibilité dans l'OF
VISUEL	Réserver une place à proximité de l'écran Mettre un écran individuel à disposition Support avec police ARIAL et caractères taille > 16 Supprimer le jaune et le vert clair des supports Abaisser la luminosité de la pièce (stores, éclairage adaptatif, etc.)	Oui E-learning Non Non Oui
AUDITIF	Accès à la lecture labiale (adaptation des exercices de groupe, diction et posture de l'animateur / trice, etc.) Traducteur / trice ou application LSF (Langue des signes française) Supports compréhensibles en lecture	Non Non E-learning
FATIGABILITÉ TROUBLE DE L'ATTENTION	Adaptation des rythmes de pauses / des méthodes pédagogiques Fauteuil / siège adapté / spécifique Connaître les procédures en cas d'urgence selon le type de maladie	E-learning Non Non
MOTEUR (physique)	Salles, sanitaires, lieux de repas et d'hébergement accessibles aux PMR Lieu accessible par les transports en commun Parking réservé	Oui (Aubervilliers) Oui (Aubervilliers) Non

Pour tout renseignement et prise de contact avec notre référent handicap : ofis.formation@veolia.com

PARTICULARITÉS DE LA FORMATION OUVERTE ET/OU A DISTANCE (FOAD)

Dans le cas des FOAD (e-learning, formations distancielles), les exigences réglementaires suivantes sont traitées de la façon suivante :

Exigence réglementaire	E-learning	Formations à distance
Une assistance technique et pédagogique appropriée pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours ;	Les coordonnées téléphoniques et mail d'un référent technique et d'un référent administratif sont communiquées au stagiaire dans la convocation de formation. En cas de difficultés, ces 2 interlocuteurs peuvent être sollicités par le stagiaire.	
	Ponctuellement, le référent technique s'assure de l'assiduité du stagiaire. Si nécessaire, une relance par mail est réalisée au stagiaire ou son référent formation. Il est invité à se rapprocher du référent technique en cas de difficultés	L'animateur interroge et sollicite chacun des stagiaire pour améliorer leur participation, en leur proposant, par exemple, de décrire des situations rencontrées relatives au sujet abordé dans l'exercice de leur métier.
2° Une information du bénéficiaire sur les activités pédagogiques à effectuer à distance et leur durée moyenne ;	Durée de chaque activité indiquée sur le plan de la formation, sur la plateforme d'e-learning	Sans objet
3° Des évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation	Des quizz ponctuent la formation permettant de valider l'acquisition des connaissances de l'apprenant. L'atteinte d'un score de réussite permet d'accéder à la suite du module de formation	L'animateur sollicite chaque apprenant sur la compréhension du module présenté au fur et à mesure de son déroulé. Des exercices sont proposés afin de les valider. Des QCM peuvent également être proposés.

TARIFS DES FORMATIONS E-LEARNING

Abonnement <u>pour 3 mois</u>	1 apprenant	5 apprenants	10 apprenants	20 apprenants
Coût 1 ^{er} module au choix dans le catalogue de formation* (€ HT**)	210 €	945 € <i>(soit 189 € / app)</i>	1 730 € <i>(soit 173 € / app)</i>	3 300 € <i>(soit 165 € / app)</i>
Coût par module <u>supplémentaire</u> au choix (€ HT**)	158 €	710 € <i>(soit 142 € / app)</i>	1 300 € <i>(soit 130 € / app)</i>	2 480 € <i>(soit 126 € / app)</i>

* Hors formation de 2 jours

** TVA en sus : 20%

Devis et conditions de vente disponibles auprès de votre interlocuteur commercial OFIS ou par mail : ofis.formation@veolia.com

TARIFS DES FORMATIONS INTER ET INTRA

Sur devis, auprès de votre interlocuteur commercial OFIS ou par mail : ofis.formation@veolia.com



N° de déclaration d'activité : 11751140192